Compte-rendu CGT du Comité Hygiène, sécurité et conditions de travail du 10 octobre 2014

1) Approbation du PV de la séance du 06/06

Approuvé à l'unanimité. Maintien des 6 séances CHSCT/an

2) Point d'info sur les travaux du site Richelieu

Demande de la CGT pour une séance spéciale CHSCT concernant l'Avant Projet Définitif (APD) de la Zone 2 du site de Richelieu. Séance programmée pour le 14/11/2014. Une réunion technique de préparation est prévue le 27 octobre.
Le projet Richelieu informe que les salles de lecture des manuscrits et des arts du spectacle rénovées seront équipées de places internet en filaire.
La Direction a indiqué que des pratiques de consultation différentes étaient envisagées pour Richelieu avec notamment, la possibilité pour les lecteurs de consulter des imprimés librement dans tout le quadrilatère, indépendamment des limite des départements et que ce dispositif pourrait même être étendu à l'INHA.
A l'occasion des évolutions du site Richelieu, la Directrice générale a confirmé que des démarches exploratoires quant à la vente de la maison de l'Abbé Barthélémy étaient toujours en cours (l'université Paris IV, en marge du partenariat en cours avec la BnF, serait intéressée). Ce choix de la Direction avait déjà provoqué une réaction très négative de la CGT au vue du resserrement dans le quadrilatère Richelieu.
Dans une volonté de la Direction de lutter contre l'érosion du lectorat, il a été annoncé que la généralisation du WIFI, aussi bien sur les sites de Richelieu que de Tolbiac, était à l'étude. Les organisations syndicales ont rappelé leur opposition de principe à une généralisation de l'installation de WIFI alors que les solutions filaires existent. De plus, la CGT a insisté sur le fait qu'on pouvait se poser la question du type de lectorat reconquis par le WIFI.

3) Grille de suivi

1) TAD : le 27/11 visite délégation CHSCT des stations TAD réaménagées. En prévision : 1 campagne de mesure pour l'éclairement des stations 951, 901, 954, 551 et 651 + 1 étude en cours pour remplacer les chaises des stations par des équipements plus adaptés.
2) Suite à notre observation sur l'inaboutissement des courriers et échanges DMT/BMO (Bibliothèque musée de l'Opéra) sur des points de sécurité, M. Hautchamp, le DAP provoquera une réunion avec l'Opéra
3) Nouvelle interpellation de notre part concernant la non-prise en compte du suivi des rapports de l'inspecteur santé et sécurité du travail et des conclusions du groupe accident du travail dans les revues de direction de sécurité. Ces demandes légitimes ont été pourtant validées en CHSCT
4) Climatisation/qualité de l'air intérieur de la T1. Le rapport de l'expert n'a toujours pas été transmis
5) Nouvelle réunion 11/12 du groupe de suivi de l'application de la circulaire sur les RPS
6) Nouvelle interpellation de la CGT pour une base de données accessible en ligne pour la représentation du personnel et pour le CDIP dédiée aux problématiques « sécurité et santé au travail » (publications, documentations, documents CHSCT…)

4) Point d'info sur le suicide du 05/09/2014 sur le site F. Mitterrand

Depuis 2009, 5 tentatives de suicide dont 3 mortelles.
Présentation et rappel par le Capitaine de la BSPP des procédures nécessaires mises en place lors de tels événements. En particulier, il rappelle que personne ne doit gêner les secours ou modifier les lieux. Les risques de sur-accident sont importants dans le cas d'un suicide.

Visite prévue sur d'autres sites parisiens. La DMT étudie les solutions techniques possibles, très complexes et pas forcément dissuasives.

5) Plan annuel de prévention pour l'année 2015

A notre demande ce point est reporté car cette question n'a fait l'objet d'aucun échange avec la représentation du personnel, contrairement à ce qui est stipulé dans la note du Ministère de la Culture de mars 2012 à ce sujet, notamment sur le rôle et les fonctions des assistants de prévention, l'apparition de conseillers de prévention, et plus largement la stratégie de la BnF dans ce domaine. Réunion de travail prévue le 27/10 et présentation éventuelle au chsct du 14/11 ou au premier CHSCT de 2015.

6) Bilan Alerte risques psychosociaux au Service des expositions

En mars 2014, la CGT a lancé une Alerte risques psychosociaux (suivie par Sud) relative au Service des expositions de la DDC sur les points suivants : effectifs insuffisants et dépassements horaires, écarts statut/fonction, multiplication des expositions, cadences excessives et flux tendu. Conséquences : travail intense, accumulation de fatigue, saturation, insatisfaction... Suite à cette alerte, plusieurs réunions administration/syndicats se sont déroulées et un rapport détaillé a été produit préconisant plusieurs pistes d'améliorations. Les points essentiels pour la CGT :

- réduire le nombre d'expositions est indispensable pour l'adapter aux effectifs actuels et à la charge de travail, pour cela remettre en place les pré-comités de programmation, arrêter les ajouts d'expositions intempestives, avoir une prévision au moins 2 ans à l'avance et qui reste stable
- adapter l'effectif aux besoins réels avec des emplois titulaires et permanents et stopper le recours aux emplois précaires et stagiaires
- développer une meilleure reconnaissance professionnelle des chargés d'expositions
- revoir l'organisation du travail, les moyens techniques

La Direction a répondu favorablement à ces demandes. Plusieurs types de mesures sont en cours d'instruction et feront l'objet d'un suivi post-alerte avec les syndicats.

7) Bilan des travaux réalisés pendant la fermeture annuelle

A cette occasion, la CGT a interpellé la Direction sur les questions d'extension d'ouverture. La Directrice générale estime que fermer en septembre juste après une recrudescence de la fréquentation en août n'est pas un bon choix et n'écarte pas la possibilité de supprimer tout simplement la fermeture annuelle. La CGT a indiqué qu'elle s'opposait à cette idée arguant de la nécessité d'opérer des travaux de maintenance lourds entrainant la fermeture au public. Concernant une éventuelle ouverture nocturne elle attend des informations plus complètes sur les pratiques d'autres établissements en France et à l'étranger et une estimation des besoins nécessaires pour chaque direction dans la perspective de nocturne.

8) Bilan du déménagement des personnels des départements LLA et ORB dans la Tour des lettres

Comme l'avait souligné la CGT lors du dernier CHSCT, un manque de concertation avec une partie du personnel avait été à déplorer lors de la préparation du déménagement. En conséquence, une réunion de mise à plat avait été conduite. A présent et maintenant que le déménagement a eu lieu, il semblerait que la majorité des agents soit satisfaite de la nouvelle situation.

9) Suivi des travaux d'aménagement du Hall Est et des salles de lecture

Après l'énumération de petites touches d'amélioration, (chauffage …) concernant l'accueil du public dans le hall Est, la CGT, une fois de plus, souligne le manque de considération des remarques des agents portées par la représentation du personnel. Pour exemple, la CGT cite le rapport de l'acousticien faisant le constat d'une nuisance sonore gênant la bonne compréhension des locuteurs et d'une amélioration possible. Ce rapport, maintes fois demandé par la CGT, n'a été communiqué qu'une semaine avant ce CHSCT et pointe du doigt que seul la pose d'une moquette plus épaisse a été réalisée pour améliorer la situation. Une nouvelle étude acoustique va cependant être réalisée.

10) Questions diverses de la CGT

1 : Implantation et cheminements en phase 2 – Richelieu

Pour le Département des Manuscrits, des solutions techniques ont été retenues :

- Colbert 11 : table élévatrice à la sortie de magasin.
- Colbert 10 : Monte-livre qui communique avec le niveau Colbert 9.
- Colbert 9 : Monte-livre dans la rotonde Boivin, à proximité de la salle de lecture.
- Magasin Jules Robert de Cotte 11 : des archives non cotées et des microfilms y seront stockés

On constate donc un emmarchement 0 à part pour le magasin Jules Robert de Cotte 11.
Le Département de la Musique se verra livrer une salle de lecture en ancienne crypte orientale d'une capacité de 34 places et disposera aussi d'une salle de travail en groupe et d'un studio.

2. Déménagement d'agents du Département des Arts du Spectacle de T3N18

La société Climespace, concessionnaire de la ville de Paris pour l'eau glacée va installer de nouvelles tours auto réfrigérantes (TAR) en tour T3. Elles sont à la fois plus performantes et plus lourdes. Il faut donc renforcer le plancher du niveau M1 (19ème étage) de la T3. La CGT a indiqué qu'il était inadmissible que la Direction déménage des agents dans un délai aussi court et sans concertation pour une hypothétique opération commerciale.
Seule note positive : les agents des ASP seront relogés en T1 c'est-à-dire plus près de leurs collections.
Cependant, ceci s'inscrit dans un cadre très difficile pour ce département. La CGT a souligné que la charge de travail (numérisation à outrance, expositions pharaoniques et transferts incessants) et les sous-effectifs ont fait payer un lourd tribut aux agents : de nombreux arrêts de travail et au moins une maladie professionnelle déclarée.
La DCO a proposé les mesures suivantes :
- Ralentissement de la numérisation
- Proposition au mouvement des postes de catégorie A vacants. L'un d'entre eux pourrait être une promotion Sauvadet
- Point sur les jours d'absences ASP réalisé à la fin de l'année
- Réévaluation des besoins en vacataires navettes et conditionnement, le cas échéant

En ce qui concerne les agents des Cartes et Plans, un temps pressentis pour emménager en T3N18, il est confirmé que leur implantation n'est plus prévue à cet endroit mais ailleurs en T3 afin de préserver une unité géographique entre bureaux, salles de lecture (RS) et magasins.

3. Proposition CGT de mutualisation du service médical de Richelieu entre la BnF et l'INHA

Le DdRH de la BnF a rendez-vous avec la Direction de l'INHA à la fin du mois d'octobre pour discuter des modalités de cette mutualisation. La directrice du Service médical précise qu'elle a identifié deux problèmes : premièrement, si mutualisation il y a, cela nécessitera plus de

présence infirmière. Deuxièmement, l'INHA a déjà un contrat avec le médecin du CNAM.

4. Locaux syndicaux dans le quadrilatère Richelieu
La CGT (avec l'assentiment des autres organisations syndicales) a rappelé qu'un local syndical à l'intérieur du quadrilatère de Richelieu était indispensable. La Direction maintient que les locaux au 61 rue de Richelieu restent la seule solution aussi bien en phase 2 qu'à la cible.

5. Transferts INHA pendant le déménagement de zone 1 en zone 2
La Direction indique qu'au-delà des réunions qu'elle a eu avec l'INHA, c'est l'assistant à la maîtrise d'ouvrage commun à l'INHA et à la BnF (la société Déméninge) qui coordonne le mouvement. Les points de passage ont été clairement identifiés.

6. La CGT a demandé à ce que soit clairement notifiée la localisation des Registres de Santé et de Sécurité au travail dans la rubrique « Santé et de Sécurité au Travail » de Biblionautes. Elle a aussi demandé à la Direction qu'une présentation du CHSCT et un lien vers les personnes qui y siègent y figurent et que soit mis en première page de Biblionautes systématiquement l'ordre du jour des instances avant qu'ait lieu le CHSCT, ou au moins la veille de ce dernier.
La Direction a répondu favorablement à ces demandes.